



## LA VILLE DE PEYREHORADE DEVIENT CAPITALE FRANÇAISE DU KIWI EN MAI 2024



**1. Le produit alimentaire support de la reconnaissance demandée est le KIWI.**

**2. Le patrimoine associé au produit (paysage et architecture) pour lequel la reconnaissance est demandé peut-être décrit ci-dessous :**

Dans les Landes, région située dans le sud-ouest de la France, le kiwi a une place importante dans le patrimoine paysager et architectural en raison de son rôle économique et agricole. Voici comment ce fruit a influencé cette région :

### Paysage agricole :

Les Landes est **l'une des principales régions de production de kiwis** en France. Les vastes plantations de kiwis ont transformé le paysage agricole local, avec des champs organisés en rangées d'arbres soutenues par des T-bar. Ces structures sont nécessaires pour permettre aux arbres de croître correctement et de **maximiser la production de fruits**.



## Infrastructures Agricoles :



La culture du kiwi dans les Landes a conduit à **l'installation de diverses infrastructures agricoles**. Cela inclut des **systèmes d'irrigation sophistiqués** pour permettre une alimentation hydrique adéquate, des **équipements de protection contre les intempéries**, et des **stations fruitières** pour le tri, le conditionnement et le stockage des kiwis.

## Bâtiments de Transformation :

Les stations fruitières du kiwi sont également **une caractéristique importante du patrimoine architectural** des Landes. Ces installations comprennent des **entrepôts de stockage réfrigéré** pour conserver les fruits, des usines de conditionnement et des centres de distribution. L'architecture de ces bâtiments est souvent fonctionnelle, conçue pour répondre aux besoins spécifiques de la manipulation et du stockage des kiwis.



## Impact sur le Tourisme :

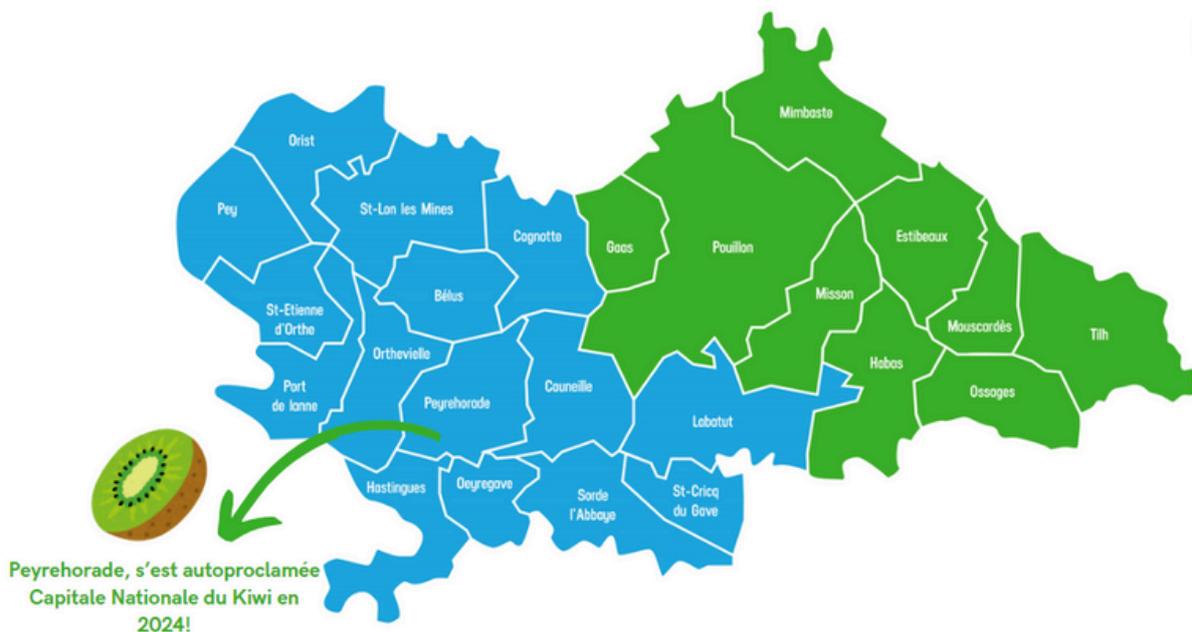


Le patrimoine paysager associé au kiwi dans les Landes attire également des **touristes intéressés par l'agrotourisme**. Les visiteurs peuvent explorer les vergers de kiwis, participer à des visites guidées et découvrir les processus de culture et de transformation du kiwi. Cela contribue à l'économie locale tout en promouvant la richesse agricole et architecturale de la région.

*En somme, le kiwi a laissé une empreinte significative sur le patrimoine paysager et architectural des Landes, enrichissant la région tant sur le plan économique que culturel.*

### 3. La délimitation géographique :

À la croisée de territoires aux identités et cultures affirmées (le Pays Basque, le Béarn et Les Landes), la Vallée du Kiwi s'étend sur **24 communes landaises** (24000 habitants environ) et bénéficie d'un patrimoine bâti et naturel exceptionnel. Forte de cette richesse, la Vallée du Kiwi s'adapte à vos envies ! Gastronomie, patrimoine classé, villages fleuris, traditions culturelles et folklore, activités nautiques, sentiers pédestres, en font **une destination de choix pour les amateurs de nature, d'histoire et de tradition.**



#### PREMIÈRE ÉTAPE :

**Le produit alimentaire choisi est-il emblématique localement ? Bénéficie-t-il d'une histoire ?**

*Il faut notamment démontrer que le produit pour lequel la reconnaissance est demandée est vivant, qu'il est connu depuis de nombreuses années.*

Historiquement, le kiwi, ou *Actinidia deliciosa*, est originaire de la vallée du Yangzi Jiang en Chine où il est aussi connu sous le nom « de groseille de Chine ». Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, des graines de kiwi sont importées en Nouvelle-Zélande par Isabel Fraser. Les Néo-Zélandais améliorent les techniques de culture et commencent à exporter le fruit sous le nom de "**kiwi**" dans les années **1950**. Il aura fallu attendre les **années 70 pour voir le kiwi introduit en France**, principalement dans le sud-ouest, où les conditions climatiques sont favorables

à sa culture. **Les premières plantations françaises voient le jour dans les régions du Pays Basque et des Landes.**



La famille Pédelucq, agriculteurs établis dans les Landes, décide de diversifier leur production et se lance dans **la culture du kiwi à la fin des années 1970**. En 1978, la famille plante ses premiers hectares de kiwis. Les conditions climatiques des Landes, avec des hivers doux et des sols bien drainés, s'avèrent idéales pour cette nouvelle culture. Encouragée par les premiers succès, la famille Pédelucq étend ses plantations dans les années 1980 et 1990. D'autres agriculteurs des Landes engagés dans une démarche de coopérative agricoles (avec la SCAAP Kiwifruits de France) suivent leur exemple, contribuant à la croissance de la production régionale de kiwis. Les producteurs **adoptent des techniques de culture innovantes, inspirées des méthodes néo-zélandaises**, tout en les adaptant aux spécificités locales. L'irrigation, la taille et la protection contre le gel sont optimisées pour améliorer les rendements et la qualité des fruits.

La culture du kiwi dans les Landes **génère de nombreux emplois**, tant dans les exploitations agricoles que dans les stations fruitières et de la commercialisation. **Les kiwis des Landes se distinguent par leur qualité**. Ils sont **vendus sur les marchés français et européens**, contribuant à la renommée de la région.



**Même si la concurrence étrangère a mis à mal la production, ces initiatives locales ont permis à l'association du Kiwi de l'Adour de voir le jour et d'ouvrir la voie à une industrie prospère qui continue de jouer un rôle important dans l'économie locale. Les efforts constants en matière d'innovation et de durabilité assurent un avenir prometteur pour la production de kiwis dans les Landes.**

 La mise en évidence des signes d'origine et de qualité dont bénéficie le produit est ici essentielle.



1992



2009

Le Kiwi de l'Adour est **une variété de kiwi cultivée dans la région de l'Adour**, qui s'étend des Landes au Pays Basque, le long du fleuve Adour. **En 1992**, le Kiwi de l'Adour obtient **le Label Rouge**, distinction qui garantit sa qualité supérieure. **C'est le seul kiwi en France à bénéficier de cette certification. En 2009, il reçoit l'IGP**, qui reconnaît son lien avec le terroir spécifique de l'Adour et assure **une protection au niveau européen**.



Ce kiwi est reconnu pour sa chair verte, sucrée et acidulée, ainsi que pour sa texture fondante. Il se distingue par son équilibre parfait entre sucre et acidité. Le climat océanique tempéré, les sols fertiles et bien drainés de la région de l'Adour créent des conditions idéales pour la culture de kiwis de haute qualité. **La récolte du Kiwi de l'Adour commence en novembre et peut durer jusqu'à janvier**. Les fruits sont **cueillis à la main** pour éviter toute détérioration. Grâce à des conditions de culture favorables et à l'engagement des producteurs, la superficie consacrée aux kiwis augmente rapidement. Aujourd'hui, la région de l'Adour est **l'un des principaux producteurs de kiwis en France**.

Les producteurs de Kiwi de l'Adour mettent en œuvre des pratiques agricoles durables, telles que **la réduction des pesticides** et la **gestion responsable de l'eau**. Des **contrôles rigoureux** sont effectués tout au long du processus de production, de la culture à la mise sur le marché, pour **garantir la qualité du produit**.



La production de Kiwi de l'Adour génère des emplois et contribue au **dynamisme économique de la région**. Elle permet aussi de **diversifier l'agriculture locale**. En plus d'approvisionner le marché français, le Kiwi de l'Adour est **exporté vers plusieurs pays européens**, renforçant la notoriété de la région à l'international.

Les efforts de promotion du Kiwi de l'Adour se poursuivent, notamment à travers des campagnes de communication et des événements locaux, pour faire découvrir ce fruit d'exception au plus grand nombre. De même, le groupe coopératif de Labatut suscite des innovations de mini kiwis appelé Nergi, de kiwis jaunes et rouge pour le plaisir du consommateur.

### Le caractère identitaire et les qualités gustatives du produit :

Le kiwi, particulièrement le Kiwi de l'Adour, est étroitement **lié à son terroir**. La région de l'Adour, avec ses sols fertiles et son climat océanique, offre des conditions idéales pour la culture de ce fruit. Cette spécificité géographique confère au kiwi **une identité forte et distincte**. Le Kiwi de l'Adour bénéficie de distinctions prestigieuses comme le Label Rouge et l'Indication Géographique Protégée (IGP). Ces labels certifient la **qualité supérieure** et **l'origine géographique du produit**, renforçant ainsi son caractère identitaire.

La culture du kiwi est devenue un élément important de l'agriculture locale dans les Landes et la vallée de l'Adour. Elle est **le fruit du travail et de l'innovation des producteurs locaux**, qui ont su adapter et perfectionner les techniques de culture pour répondre aux spécificités de leur terroir.



Le kiwi est apprécié pour son goût unique, qui combine une douceur sucrée avec une légère acidité. Cette saveur équilibrée en fait un fruit rafraîchissant et agréable à consommer. La texture du kiwi est une autre de ses qualités distinctives. La chair est juteuse et fondante, avec de petites graines noires qui ajoutent un léger croquant. Cette combinaison de textures contribue à **une expérience gustative riche et satisfaisante**.

En plus de ses qualités gustatives, le kiwi est **riche en nutriments essentiels**. Il est une **excellente source de vitamine C, de fibres alimentaires, de vitamine K et d'antioxydants**. Ces propriétés nutritives renforcent l'attrait du kiwi comme un **aliment sain et bénéfique**. Le kiwi peut être **consommé de diverses façons** : cru, en salade de fruits, dans des smoothies, des desserts, ou même en accompagnement de plats salés. Cette versatilité culinaire permet de profiter de **ses qualités gustatives** dans de nombreuses préparations.



*Le kiwi, et en particulier le Kiwi de l'Adour, se distingue par son caractère identitaire fort et ses qualités gustatives exceptionnelles. Son lien avec le terroir de l'Adour, reconnu par des labels de qualité, et ses saveurs uniques font de ce fruit un produit apprécié tant sur le plan local qu'international. Les efforts des producteurs pour maintenir et améliorer ces standards de qualité assurent un avenir prometteur pour cette culture emblématique.*

 **Le patrimoine associé au produit alimentaire est-il spécifique ?**

### Transformation des paysages agricoles



La culture du kiwi a joué un rôle majeur dans la transformation des paysages agricoles de la Vallée de l'Adour. Avant l'introduction des vergers de kiwis, la région était **dominée par des cultures céréalières et des prairies pour l'élevage**. L'arrivée des plantations de kiwis a non seulement diversifié l'agriculture locale,

mais a également changé l'aspect visuel de la vallée. Les champs plats ont été remplacés par **des rangées de kiwis**, créant **un paysage plus structuré et esthétique**.

Les vergers de kiwis, avec leurs rangées bien alignées et leur feuillage luxuriant, apportent **une nouvelle dimension visuelle au paysage**. En été, les feuilles vertes et les fruits en développement ajoutent des touches de couleur et de vie, tandis qu'en automne, les couleurs changeantes des feuilles créent un spectacle nature remarquable.

## Intégration esthétique des vergers



Les producteurs de kiwis de la Vallée de l'Adour ont accordé une grande importance à l'intégration esthétique de leurs vergers dans le paysage naturel. Les T-bar ou structures utilisés pour soutenir les arbres sont conçus pour être **fonctionnels tout en s'harmonisant avec l'environnement**. De plus, des haies et des bandes fleuries sont plantées autour et entre les vergers, non seulement pour **renforcer la biodiversité**, mais aussi pour **améliorer l'attrait visuel de la région**.

Ces aménagements paysagers contribuent à créer un **environnement agricole agréable à regarder et à visiter**. Ils participent également à la préservation des habitats naturels pour la faune locale, intégrant ainsi harmonieusement les activités agricoles avec la conservation de la nature.

## Préservation des caractéristiques naturelles

La Vallée de l'Adour est riche en caractéristiques naturelles telles que **les cours d'eau, les collines douces et les sols alluviaux fertiles**. Les producteurs de kiwis sont conscients de l'importance de préserver ces éléments naturels tout en développant leurs activités agricoles. Ainsi, des pratiques de gestion durable des sols et de l'eau sont mises en place pour protéger l'intégrité écologique de la région.



Les agriculteurs utilisent des méthodes de culture qui **minimisent l'érosion des sols et améliorent leur structure, comme l'implantation de couverts végétaux et l'utilisation de compost organique**. De plus, la gestion des ressources en eau est optimisée grâce à des systèmes d'irrigation efficaces et à la collecte des eaux de pluie, réduisant ainsi la pression sur les aquifères locaux.

Les initiatives pour préserver les caractéristiques naturelles vont au-delà des pratiques agricoles. Les producteurs participent activement à des **programmes de conservation et de reforestation**, contribuant à la **protection des berges des cours d'eau et à la restauration des habitats naturels**. Ces efforts assurent que la Vallée de l'Adour reste un paysage dynamique et écologiquement sain, où l'agriculture et la nature coexistent harmonieusement.

## Sensibilisation à la valeur paysagère

Les producteurs de kiwis de la Vallée de l'Adour ne se contentent pas de préserver et d'embellir leur environnement ; ils s'engagent également à **sensibiliser le public à la valeur paysagère de leur région**. Des initiatives telles que les **journées portes ouvertes, les visites guidées des vergers et les programmes éducatifs** sont organisées pour permettre aux visiteurs de mieux comprendre l'importance de l'intégration paysagère et de la durabilité environnementale.

Ces activités éducatives renforcent la conscience publique de l'importance de **maintenir des paysages agricoles** qui sont non seulement productifs, mais aussi esthétiquement agréables et **écologiquement responsables**. En partageant leurs pratiques et leur engagement avec le public, les producteurs contribuent à promouvoir une **culture de respect** et de **préservation des paysages naturels**.

## Les actions face à l'évolution du climat

Dans le cadre de l'évolution du climat et du réchauffement planétaire, les kiwiculteurs investissent dans des protections pour s'assurer d'une production de qualité. Quelques exemples :

**Installations antigel** : Pour lutter contre le risque de gelée, on utilise des systèmes antigel à base d'eau et de chaufferettes. Ces dispositifs permettent de maintenir une température adéquate autour des plants de kiwi, évitant ainsi les dommages causés par le gel.

**Filets, brise-vents et haies** : Pour se protéger des aléas climatiques tels que les tempêtes et la grêle, on installe des filets, des brise-vents ou des haies. Ces structures réduisent l'impact des vents violents et des précipitations intenses, protégeant ainsi les cultures.

**Système d'irrigation piloté par des sondes capacitives** : Afin de limiter le besoin en eau et de lutter contre la canicule ou la sécheresse, on utilise un système d'irrigation avancé. Ce système est contrôlé par des sondes capacitives, permettant une irrigation précise et efficace et réduisant ainsi la consommation d'eau.

**Porte-greffes résistants à l'humidité et système de drainage** : Pour les vergers les plus exposés au risque d'excès d'eau, on utilise des porte-greffes résistants à l'humidité. De plus, un système de drainage est mis en place pour évacuer l'excès d'eau, évitant ainsi l'engorgement des sols et les maladies.